

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT



REPUBLIQUE DU CONGO

Unité – Travail – Progrès

Décret n° 2001 - 219 du 8 Mai 2001
portant nomination d'un membre du Gouvernement.

Le Président de la République,

Vu l'Acte Fondamental ;

Vu le décret n° 99-1 du 12 janvier 1999 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu la lettre de démission N° 006 du 05 mai 2001 du ministre de la construction, de l'urbanisme et de l'habitat, chargé de la réforme foncière ;

DECRETE :

Article premier : Monsieur ~~Monsieur~~ **Florent TSIBA**, ministre de l'équipement et des travaux publics est nommé cumulativement à ses fonctions, ministre de la construction, de l'urbanisme et de l'habitat, chargé de la réforme foncière.

Article 2 : Le présent décret sera enregistré et inséré au Journal Officiel.

Fait à Brazzaville, le 8 Mai 2001



Denis SASSOU - NGUESSO.-